on a remarqué qu'en général ce sont celles dont la poitrine est délicate.

En résumé donc, on ne peut fixer rigoureusement à l'avance le nombre de jumens que les étalons peuvent couvrir. Dans le doute, il ne convient pas de s'exagérer leurs qualités prolifiques, tant à cause du mâle qu'il faut ménager, surtout s'il a beaucoup de valeur, qu'en raison des chances relatives à la fécondation des jumens. Cependant si l'on fait attention que, laissés en liberté avec des jumens, les étalons peuvent souvent saillir plus de 2 à 3 fois par jour, témoin cet étalon dont parle M. Huzard fils, et qui avait sauté 17 fois la même jument dans un seul jour; si l'on remarque en outre que les étalons de grosse race, appartenant à des cultivateurs, couvrent jusqu'à 100 jumens dans une saison, on pourra penser que, s'il ne convient pas dans les haras royaux d'imiter ces pratiques, il faudrait ne pas toujours ménager les étalons autant qu'on le fait, quand beaucoup de jumens se présentent à la fois bien préparées dans les stations. L'infécondité reprochée à certains des étalons de l'administration semble bien plutôt provenir de leur état d'embonpoint excessif, du repos presque complet dans lequel ils restent, que de leur épuisement par la monte et par l'âge.

§ II. — Précautions à prendre pour diriger l'opération de la monte.

L'acte de l'accouplement s'effectue de deux manières différentes, suivant que les animaux sont libres ou maintenus par des liens; de là la distinction à établir entre *la monte en liberté* et la *monte à la main, ou à l'attache.*

A. — Monte en liberté.

Les animaux en liberté ne se livrent à l'accouplement que lorsqu'ils y sont sollicités de part et d'autre par leurs penchans, les lois de la nature ne sont pas violées et la copulation est plus souvent fécondante. Aussi est-il d'observation que la méthode de la monte en liberté est celle qui donne le plus grand nombre de poulains. Toutefois, de graves inconvéniens empêchent d'adopter généralement cette méthode.

Dans la monte en liberté, l'étalon peut préférer une des jumens à toutes les autres, féconder celle qui fait l'objet de son choix et en laisser d'autres stériles; souvent aussi, lorsque les jumens ne sont pas complétement en chaleur ou sont chatouilleuses, elles se refusent à tout accouplement, ruent contre l'étalon qui veut les approcher, le rebutent et peuvent le blesser. Enfin les jumens dédaignées par l'étalon, jalouses de celles qu'il affectionne, les frappent, les tourmentent, les blessent, et peuvent mettre ainsi obstacle à la fécondation.

B. — Monte à la main.

Dans le procédé de la monte à la main, la jument, coiffée d'un licol et pourvue d'une bricole, est amenée sur un terrain uni, sec et solide. Ses deux membres postérieurs sont entravés, et les longes qui passent dans les anneaux des entraves se croisent en diagonale sous le ventre, ou glissent de chaque côté du corps pour venir se fixer par un nœud coulant de chaque côté de la bricole; la queue est tressée, soulevée et maintenue par une ficelle qui s'attache à la bricole. La jument est tenue à la main par un palefrenier qui lui tient la tête haute. Outre tout cet appareil, on est quelquefois obligé, lorsque la jument est très chatouilleuse, de lui mettre un torsnez.

La femelle étant ainsi disposée, un palefrenier amène l'étalon qu'il maîtrise avec le caveçon; il le conduit à petits pas, lui fait décrire un ou plusieurs cercles autour de la cavale, et l'empêche de s'enlever toutes les fois qu'il fait des pointes; mais il se garde bien de continuer à tirer sur la longe lorsque l'étalon, plein d'ardeur, est tout-à-fait dressé sur ses jarrets, parce que, toujours entraîné à se soustraire à la résistance qu'il éprouve, il pourrait se renverser.

C'est une précaution indispensable, de ne pas laisser monter l'étalon avant que l'érection ne se soit manifestée. On lui donne alors plus de liberté en lâchant la longe et on l'admet à l'action. Au moment où il se cabre, un des hommes doit saisir le membre et le diriger dans la vulve, en écartant la queue, si elle n'a pas été tressée et disposée comme nous l'avons indiqué. Dans le moment de la copulation, l'étalon exécute des mouvemens redoublés et précipités de sa croupe, et l'on est averti de l'époque de l'éjaculation par les efforts qu'il fait pour s'introduire plus avant, par le frémissement convulsif de sa queue et ensuite par un état d'abattement tel qu'il laisse pencher sa tête sur les côtes de la cavale. Lorsque l'acte est accompli, on avance la jument d'un pas, et le palefrenier qui tient l'étalon l'empêche d'avancer sur elle, et le fait descendre doucement et sans reculer.

Tel est le procédé de la monte en main.

Il a l'avantage de ménager les étalons, d'éviter les accidens que peut entraîner la monte en liberté. C'est le seul qui doive être employé pour les étalons de prix.

Pour les gros étalons de trait, il est des cultivateurs qui emploient bien moins de précautions et de contraintes. Deux pieux enfoncés en terre conservent de hauteur environ trois pieds et demi. On les place à six à huit pieds l'un de l'autre, on les réunit par une forte traverse. La jument et l'étalon sont amenés de chaque côté de cette barrière; la jument est mise en rapport avec l'étalon, d'abord par la tête, ensuite par la croupe; et si elle est jugée en état de recevoir le mâle, elle est couverte sur-le-champ. Souvent l'opération se fait au moment où la jument revient du travail; elle est conduite à l'écurie et prend son repas pour retourner ensuite au travail. Mais il vaut mieux lui laisser une journée de repos et de tranquillité.

Moins on garrottera les jumens, moins on les contraindra, mieux cela vaudra. Pour éviter cet état de contrainte, comme aussi les inconvéniens de la monte en liberté, les Allemands ont adopté dans quelques haras une méthode que M. Huzard fils décrit ainsi. Ils préparent pour la monte une espèce de rotonde en bois couverte ou non couverte; cette rotonde est assez grande pour que les animaux y tiennent à l'aise, mais non pas assez pour